

Justificatif généré le 12/06/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 12/06/2024  
Département : (92) Hauts-de-Seine (92)  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/741068](http://www.actu-juridique.fr/a/741068)  
N° d'annonce : 741068

Votre justificatif de parution pour votre annonce n°741068 parue sur notre support actu-juridique.fr le 2024-06-12.



**1.9. Compte de résultat. 1.9.1. Ventilation des commissions et autres produits d'exploitation bancaire.**

	France	Export et communautaire	Total
Commissions trading .....	-	9 693 536	9 693 536
Autres produits d'exploitation bancaire :			
- Prestations de services.....	1 100 369	4 137 498	5 237 867
- Redevances de marques.....	12 000	-	12 000
- Produits divers de gestion courante.....	1 273	-	1 273
- Transfert de charges d'exploitation.....	4 181	-	4 181

**1.9.2. Autres charges d'exploitation bancaires.** Les charges imputées dans ce poste concernent des charges supportées pour l'activité de prestations de services et ne sont pas relatives aux services d'investissements et d'activités connexes aux services d'investissement. **1.9.3. Charges générales d'exploitation.** Ce poste comprend, d'une part, les frais de personnel et d'autre part les frais administratifs, dont les impôts et taxes et la rémunération de services extérieurs. **1.9.4. Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits.**

Frais de personnel		
Salaires, traitements et personnel mis à disposition .....		2 106 381
Charges de sécurité sociale .....		569 529
Charges de retraite.....		211 916
Autres charges sociales.....		325 091
Impôts et taxes sur rémunérations.....		33 304
	TOTAUX	3 246 222

**Honoraires des Commissaires aux comptes.**

Au titre de la mission de contrôle légal des comptes et Honoraires totaux : 59 040.

**2 - INFORMATIONS RELATIVES A LA FISCALITE. 2.1. Informations relatives au régime fiscal.**

Résultat de l'exercice .....	3 160 477
Impôt sur les bénéfices à 25 % .....	1 066 416
Résultat avant impôt.....	4 226 893
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires.....	4 226 893

**2.2. Impôt sur les bénéfices. 2.2.1. Ventilation.**

	Résultat courant	Résultat except.
Résultat avant impôts .....	4 207 434	19 459
Impôt au taux de 25 % .....	1 051 859	4 865
Contribution additionnelle 3.3 % .....	9 693	-
RESULTAT APRES IMPOTS .....	3 145 882	14 594

**Méthode employée.** Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

**3 - INFORMATIONS AU TITRE DES OPERATIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES.** Les transactions sont soit non significatives, soit conclues à des conditions normales de marché, soit des transactions exclues du champ des informations à remonter.

**4 - INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES DIRIGEANTS.** Néant.

**5 - INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS ET ENGAGEMENTS HORS-BILAN. 5.1 Engagements financiers donnés et reçus.** Néant. **5.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés.** Notre entité ne provisionne pas ses engagements suivants dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après. Le régime correspondant est un régime d'indemnités de départ en retraite qui résulte de la loi et ou de la convention collective applicable sachant qu'il est systématiquement retenu le critère le plus favorable pour l'employé. Le montant notre engagement total correspondant s'élève respectivement à 140 487 € au 31/12/2023 contre 119 054 € au 31/12/2022. Cet engagement est estimé selon la recommandation CNC n° 2003-R.01. Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture : Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 64 ans, Taux d'actualisation : 3,2 %, Taux d'augmentation annuel des salaires : décroissance forte, Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise, Pour la prise en compte de la probabilité

de turnover. Les statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche. Pour la prise en compte du risque de mortalité, Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes, Le % de cotisations/contribution sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est 50 %.

**6 - INFORMATIONS RELATIVES A L'EFFECTIF.** L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie. Personnel salarié, Cadres : 25, Employés : 5, Total : 30.

**7 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PASSIFS EVENTUELS.** En 2022 et 2023, la Société a fait l'objet d'un contrôle mené par l'Autorité des marchés financiers (AMF) portant sur le respect de ses obligations professionnelles en sa qualité d'entreprise d'investissement. Suite à cela, la Société et l'AMF sont venues d'entrer en voie de composition administrative. Toutefois, à ce jour, il n'existe aucune indication du montant de la transaction qui pourrait être sollicitée par cette dernière et il n'apparaît pas possible de donner une estimation fiable et précise des montants pouvant être dus par la Société ou devant être provisionnés à ce titre.

**AFFECTATION DU RESULTAT.** L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élevant à 3 160 476,75 euros de la manière suivante : Bénéfice de l'exercice : 3 160 476,75 euros, A titre de dividendes versés à l'associé unique : 2 000 000,00 euros, Soit 1 000 euros par actions, Solde : 1 160 476,75 euros. Affecté en totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 4 370 971,49 euros. Les capitaux propres s'élèvent, après affectation, à 4 590 971,49 euros. Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre
31/12/2022.....	1 500 000 €	750 €
31/12/2021.....	1 000 000 €	500 €
31/12/2020.....	400 000 €	200 €

**EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion.** En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PROREALTIME SAS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport. **Justification des appréciations.** En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce. Paris - La Défense, le 23 avril 2024, KPMG SA : Jean-François DANDE, Associé.

Le rapport de gestion est disponible pour consultation au public au siège social à Rueil Malmaison (92500), 30, avenue Edouard Belin.